



**PROJET DE CONSERVATION COMMUNAUTAIRE INTÉGRÉE DES ÉCOSYSTÈMES DE  
TOURBIÈRES ET PROMOTION DE L'ÉCOTOURISME DANS LE PAYSAGE DU LAC TÉLÉ EN  
RÉPUBLIQUE DU CONGO – ICOBACPE /PELATEL**

**TERMES DE RÉFÉRENCE RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR  
L'IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTATION DES  
MEILLEURES PRATIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DURABLE DES TOURBIÈRES ET  
DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC ILLÉGAL D'ESPÈCES SAUVAGES DANS LE PAYSAGE  
DU LAC TÉLÉ EN RÉPUBLIQUE DU CONGO**

**CONTEXTE :**

Le paysage du lac Télé et ses environs sont au cœur des tourbières tropicales de la République du Congo et constituent une région importante associée à des défis de conservation et de protection de la diversité biologique riche et endémique et des services écosystémiques, ainsi que des tourbières fragiles. En réponse aux défis environnementaux dans cette région, le gouvernement de la République du Congo et d'autres parties prenantes entreprennent des actions pour assurer la protection de la diversité biologique, des tourbières et des aires protégées.

Malgré ces mesures et l'importance mondiale de la région, il existe un certain nombre de menaces majeures pour la biodiversité, les tourbières et les aires protégées du paysage autour du Lac Télé. Il s'agit, notamment, de la conversion des forêts en terres agricoles, du braconnage, de la collecte non durable de produits forestiers non ligneux et, plus récemment, du développement du tourisme, des routes, des mines et d'autres efforts visant à développer et à diversifier l'économie locale qui, en l'absence de garanties adéquates, contribuent à des pressions supplémentaires sur l'écosystème. On s'inquiète également de la menace que représentent les espèces exotiques envahissantes associées à des pratiques d'utilisation non contrôlée des terres, combinée à la vulnérabilité croissante potentielle des forêts, des aires protégées et des tourbières du paysage du lac Télé aux effets des changements climatiques.

C'est pour faire face à ces menaces que le présent projet a vu le jour. Il a pour but d'améliorer la gestion durable des tourbières et éviter le risque d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) provenant des tourbières, tout en améliorant la santé de la diversité biologique en prenant des mesures contre le commerce illégal d'espèces sauvages.

Le projet de Conservation Intégrée à Base Communautaire des Écosystèmes de Tourbières et de Promotion de l'Écotourisme dans le Paysage du Lac Télé (le Projet) vise à renforcer la gestion durable des tourbières et à atténuer le trafic illégal d'animaux sauvages en République du Congo. La composante 2 du projet est axée sur la gestion communautaire des ressources

naturelles, y compris le résultat 1.1.2 qui consiste à mener des études et des évaluations sur les tourbières et le trafic illégal d'animaux sauvages. Cette activité générera des données cruciales pour l'élaboration de stratégies de conservation efficaces.

En se basant sur ces données, ce mandat décrit l'étendue du travail pour identifier les leçons clés et documenter les meilleures pratiques pour la gestion durable des tourbières et la lutte contre le trafic illégal d'animaux sauvages dans le Paysage du Lac Télé. Le document qui en résultera sera une ressource précieuse pour les communautés locales, les décideurs et les praticiens engagés dans des efforts similaires à travers la région<sup>1</sup>.

Ces TDR rentrent dans le cadre de la composante 2 du projet : « *Gestion communautaire des ressources naturelles* », et concerne plus particulièrement l'output 2.1.4 et les activités 5-29-30 du document du projet.

## **OBJECTIFS :**

Les objectifs principaux de cette activité sont les suivants :

- Identifier les principales leçons tirées des résultats des enquêtes et évaluations sur les tourbières et le trafic illégal d'animaux sauvages, ainsi que du suivi et de l'évaluation des activités des sites pilotes ;
- Synthétiser ces enseignements avec les lignes directrices existantes et les meilleures pratiques développées dans le cadre de projets antérieurs sur les tourbières dans la région ;
- Préparer un document de synthèse concis qui présente les meilleures pratiques de gestion durable des tourbières et de lutte contre le trafic illégal d'espèces sauvages, adaptées au contexte spécifique du Paysage du Lac Télé ;
- S'assurer que le document est accessible et pertinent pour les différentes parties prenantes, y compris les communautés locales et les peuples autochtones, les représentants du gouvernement et les praticiens de la conservation.

## **PORTÉE DU TRAVAIL ET ACTIVITÉS :**

L'étude couvrira les aspects clés suivants :

### Examen et analyse :

- Réaliser un examen approfondi des résultats et des recommandations des enquêtes et des évaluations sur les tourbières et le trafic illégal de la faune (résultat 1.1.2) ;
- Analyser les données de suivi et d'évaluation collectées à partir des activités du site pilote, en se concentrant sur les succès, les défis et les leçons apprises ;
- Rechercher et examiner les lignes directrices existantes et les meilleures pratiques pour la gestion durable des tourbières et la lutte contre le trafic illégal de la faune, en particulier

---

<sup>1</sup> Activités 5-29-30 Prodoc (act 24-25 PTAB 2024)

celles qui ont été développées dans le cadre de projets antérieurs sur les tourbières dans la région du Bassin du Congo.

Identification et synthèse des leçons :

- Identifier les principales leçons tirées des expériences du projet Paysage du Lac Télé, en se concentrant sur les stratégies efficaces, les approches innovantes et les défis rencontrés ;
- Analyser les points communs et les différences entre les leçons du projet et les meilleures pratiques existantes dans la région ;
- Élaborer une synthèse des principaux enseignements et des meilleures pratiques, en les adaptant au contexte spécifique du paysage du lac Télé.

Élaboration d'un document :

- Produire un document concis et adapté qui présente les leçons et les meilleures pratiques synthétisées de manière claire et pratique ;
- Veiller à ce que le document soit accessible à un public diversifié, y compris aux communautés locales peu alphabétisées, en utilisant des éléments visuels, un langage simplifié et des formats alternatifs si nécessaire ;
- Inclure des recommandations pratiques pour l'adoption et la mise en œuvre des meilleures pratiques dans d'autres paysages de tourbières de la région.

Engagement des parties prenantes :

- Consulter les parties prenantes concernées, y compris les communautés locales et peuples autochtones, les administrations publiques, les praticiens de la conservation et les chercheurs, tout au long du processus afin de s'assurer de la pertinence et de l'efficacité du document ;
- Organiser des ateliers de présentation du document final et faciliter son adoption et son application par les principales parties prenantes.

**MÉTHODOLOGIE :**

Examen et analyse des données :

- Procéder à un examen approfondi des rapports d'enquête sur les tourbières, des évaluations du trafic illégal d'animaux sauvages et ainsi que des données de suivi et d'évaluation ;
- Utiliser des méthodes d'analyse qualitative et quantitative pour identifier des modèles et perspectives.

Consultations des parties prenantes :

- Organiser des ateliers et des entretiens avec les parties prenantes du projet, y compris les communautés locales, les administrations publiques et les responsables de la mise en œuvre du projet ;

- Recueillir des avis de source primaire sur les défis, les réussites et les leçons tirées de l'expérience.

#### Analyse comparative :

- Effectuer une analyse comparative détaillée des expériences de Lac Télé par rapport aux objectifs du projet et aux lignes directrices régionales ;
- Identifier les synergies et les disparités afin de tirer les leçons de l'expérience.

#### Synthèse des documents :

- Examiner et synthétiser les lignes directrices régionales existantes sur la gestion des tourbières ;
- Incorporer les principales leçons tirées du projet Lac Télé dans le contexte régional ;
- Élaborer un document de synthèse concis avec des recommandations concrètes.

### **LIVRABLES :**

Le Cabinet devra produire les livrables suivants :

- Un projet de document de synthèse présentant les principales leçons et les meilleures pratiques en matière de gestion durable des tourbières et de lutte contre le trafic illégal d'espèces sauvages dans le paysage du lac Télé.
- Un document de synthèse final et révisé intégrant les commentaires des parties prenantes.
- Des documents de présentation et des rapports d'ateliers, le cas échéant.

### **DURÉE DU MANDAT :**

On estime que la durée de la consultation ne devrait pas dépasser cent quatre-vingts jours (180).

### **QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES REQUISES**

Le Cabinet devra disposer d'une expérience documentée sur :

- Maîtrise ou équivalent dans un domaine pertinent, tel que les sciences de l'environnement, la gestion des ressources naturelles, la biologie de la conservation ou les sciences sociales avec un accent sur le développement communautaire.
- Expérience confirmée dans la recherche et l'analyse de données environnementales, notamment sur les écosystèmes des tourbières et le trafic illégal d'espèces sauvages.
- Expertise dans la synthèse des résultats de recherche et leur traduction en recommandations pratiques pour les parties prenantes.
- Solides compétences en matière de rédaction et de communication, avec la capacité de présenter des informations complexes de manière claire et accessible à divers publics.

- Expérience du travail avec les communautés locales et peuples autochtones et de leur participation à des processus participatifs.
- Une bonne connaissance de la région du Bassin du Congo et de ses paysages de tourbières est vivement souhaitée.

#### **MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE ET OBLIGATIONS :**

Le cabinet sera entièrement responsable de la présente consultation et fournira (i) des rapports intermédiaires à des périodes convenues d'un commun accord, (ii) un rapport provisoire deux semaines après la fin de la consultation au Directeur National et au Conseiller Technique Principal du projet pour amendement et (iii) un rapport final quinze jours calendaires après avoir pris en compte tous les amendements souhaités. Le cabinet fournira lesdits rapports en version électronique et en papier support.

#### **DATE LIMITE DE SOUMISSION :**

Les cabinets (qui peuvent être des ONG, associations, groupements, cabinet de consultant etc.) intéressés par la présente étude doivent envoyer par mail leurs offres techniques et financières au plus tard le **01 septembre 2024**.

Les offres techniques et financières devront être accompagnées d'un document succinct de présentation du cabinet (son expérience et les CV des principales personnes-ressources devant collaborer à l'atteinte des résultats).